Biélorussie : La Commission européenne veut sanctionner la « traite » de migrants orchestrée par Minsk

25/11/2021 à 6h37



L'UE va également interdire la location d'avions européens à la compagnie Belavia, ont annoncé, mardi, les présidents des institutions européennes.

Sanctionner les « entreprises complices »

L'Union européenne a décidé de riposter sur plusieurs fronts : sanctions, aide humanitaire, pressions diplomatiques et soutien aux retour des migrants dans leurs pays d'origine.

> *La Biélorussie mène une attaque hybride.*
> *C'est toute l'UE qui est mise au défi.*
>
> *Nous sommes solidaires de la Lituanie, Pologne et Lettonie.*
>
> *agit sur 4 axes :*
>
> - *Soutien humanitaire*
> - *Action diplomatique auprès des pays d'origine*
> - *Sanctions*
> - *Protéger les frontières pic.twitter.com/uKVXmq6JPd*

— *Ursula von der Leyen (@vonderleyen) November 23, 2021*

« *La majorité de la flotte de la compagnie Belavia est constituée par des avions loués à des entreprises de l'U*E », a souligné Charles Michel. « Une décision va être prise pour y mettre fin. Elle est imminente », a-t-il affirmé.

La Commission européenne a pour sa part annoncé avoir déposé une proposition de loi pour sanctionner « *les sociétés complices de traite et de trafic de migrants* ».

« *La stratégie du régime du Bélarus repose sur la complicité des voyagistes et de leurs intermédiaires. Il existe des agences de voyages spécialisées qui proposent des offres tout compris : visa, billet d'avion, hôtel et de manière assez cynique taxis et bus jusqu'à la frontière* », a expliqué Ursula von der Leyen.

[…]

En outre, 280 millions d'euros ont été accordés aux trois pays en première ligne – Pologne, Lituanie, Lettonie – pour assurer la protection de leurs frontière avec le Bélarus, car il s'agit de la frontière commune de l'UE, a-t-il rappelé.

[…]

Le Monde / Actu